

Le réseau de la Canelle..... admirable, ambitieux et écologique !

A la fin du XIXème siècle, Domme manquait d'eau...

Nous vous proposons ici l'histoire d'un réseau d'adduction d'eau original pour ne pas dire génial qui a fonctionné dans notre village pendant plus de 50 ans.

A la fin du XIXème siècle, le besoin en eau se fait cruellement sentir à Domme qui compte à peu près 800 habitants auxquels il faut ajouter le bétail. Le village perché ne dispose que de citernes et de quelques sources extérieures aux remparts ; les premières sont vite épuisées et les sources sont difficiles d'accès rendant l'approvisionnement très fatigant. Les habitants se rendent plusieurs fois par jour à celle de Saint Giran : ils passent la porte « de la Combe » et descendent au fond du vallon pour puiser la quantité d'eau nécessaire aux besoins de leur famille.





**au fond de la combe les deux fontaines*

De plus, en ce début de siècle, le tourisme commence à se développer et les besoins en eau des hôtels s'ajoutent à ceux des habitants. Confrontée à ce problème, la municipalité envisage tout d'abord de capter l'eau de la fontaine mais le projet est abandonné car trop coûteux et techniquement difficile à mettre en œuvre. Le conseil confie alors une étude préalable à l'agent voyer Rouchon qui a l'idée de capter l'eau des sources qui cernent le plateau de Bort. Ce projet est alors soumis à l'ingénieur départemental des Mines. Après s'être rendu sur place celui-ci présente un projet d'adduction d'eau très ambitieux.



Après avoir visité toutes les sources et en avoir étudié le débit et la qualité, le choix est fait de la source de la Canelle : c'est celle qui a le débit le plus régulier soit environ 100 000 litres par jour et qui ne tarit jamais. Une autre aurait pu convenir, celle de Fontpeyrine mais son captage aurait été plus difficile car elle sourd dans le lit d'un ruisseau superficiel et qu'elle est plus éloignée de Domme d'environ 800m.

S'agissant du débit, plusieurs prélèvements, à différentes périodes de l'année prouvent qu'il est régulier et de 4000 litres à l'heure au minimum soit 96000 litres par jour. Cela permettrait de distribuer 6000 litres par jour aux 43 usagers habituels habitant près de la source (140 l par jour et par personne) et 90000 aux 843 habitants du village (107 l par jour et par personne)

DÉLIBÉRATIONS	
Débit, soit 96.000 litres d'eau par jour. Cette eau sera distribuée	
comme il suit :	
Aux habitants de la Canelle :	6000 litres
Aux habitants de la ville de Domme 90000 litres.	
Les villages qui s'alimentent à la source de la Canelle sont le Servant ;	
Gardès & Bouquet 11 habitants, Clézac 10 le Lemaire & Mandegrans 22	
Total 43 habitants.	
Par conséquent, en laissant 6000 litres d'eau par jour, à la	
disposition des villages ci-dessus désignés, cela correspond à une	
consommation journalière et par tête de $\frac{6000}{43} = 140$ litres en chiffres ronds.	
La ville de Domme compte 843 habitants. Sa consommation journalière	
et par tête sera de $\frac{90000}{843} = 107$ litres en chiffres ronds.	
Les anciens usagers ont toujours pour conséquent mieux traité que les	
nouveaux. Cette supériorité est en réalité bien plus grande encore. Si	
au surplus que les villages ci-dessus, sont dotés de sources suffisantes	
pour leurs besoins en dehors des années de sécheresse, comme celles de	
années 1894, 1896 & 1899 où ces sources ont tari.	



Nettoyage de la source par les bénévoles de l'ASBDR. On distingue, à l'arrière plan le réservoir de captage d'où part la conduite forcée vers Domme.

Les études terminées, les différentes démarches administratives touchent à leur fin .

Le 13 mars 1899, le groupe de travail, pour parfaire les études relatives à cet audacieux projet, avait organisé une reconnaissance sur le terrain.

Par décret du 7 mars 1900, la Présidence de la République déclare d'utilité publique l'amenée des eaux de la Canelle.

Le 19 décembre 1901, le Préfet de la Dordogne approuve l'étude qui définit le parcours de la conduite et la construction de deux réservoirs, le plus important, Place de la Rode et le second place de la Halle qui servira de régulateur de pression, alimentera une fontaine et redistribuera le trop plein vers le lavoir communal situé face au réservoir principal.

Les travaux peuvent donc être lancés.

La conduite sera faite pour la presque totalité de buses en ciment fournies par la Société des Ciments de Domme, et pour le dernier tiers de tuyaux en fonte. Elle pénétrera dans Domme par la porte des Tours. Des regards seront installés tous les 250m ; ils permettront de surveiller le bon fonctionnement de l'adduction et de localiser plus facilement les éventuelles réparations à effectuer.

La profondeur de la canalisation sera de 1,5m et un aqueduc sera construit pour traverser la carrière de kaolin à la Virole.

La municipalité doit aussi passer conventions avec tous les propriétaires dont les terrains seront traversés par la conduite et avec le propriétaire de la source. Elle propose :

- soit une compensation financière

- soit un droit d'eau avec fourniture d'une pompe à installer dans un des regards disposés tous les 250m ; le propriétaire s'engageant, en échange, à surveiller le bon fonctionnement du réseau.

Elle se réserve, en dernier recours le droit d'expropriation d'éventuels récalcitrants.

DÉPARTEMENT
de
LA DORDOGNE
—
ARRONDISSEMENT
de **SARLAT**
—
COMMUNE
de **DOMME**
N° 9 du Registre
DES DÉLIBÉRATIONS
Mairie

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
Commune de **DOMME**
Séance _____ ordinaire du 7 Août 1906
L'AN mil neuf cent vingt et le Sept huit
le Conseil municipal de la commune de **DOMME** s'est assemblé
au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation de M. le Maire, agissant en
vertu (*) de sa décision précédente.

